**Prix de la faculté des sciences infirmières en cybersanté 2012 commandité par l’Association canadienne des écoles de sciences infirmières et Inforoute Santé du Canada**

C’est avec plaisir que l’Association canadienne des écoles de sciences infirmières annonce la création du Prix de la faculté des sciences infirmières en cybersanté. Ce Prix fait partie du projet Infirmières en formation de l’ACÉSI- Inforoute Santé du Canada visant à préparer les étudiants à travailler dans un environnement moderne et technologique lorsqu’ils auront terminé leurs études. Le lauréat du Prix de la faculté des sciences infirmières en cybersanté sera membre d’une faculté d’une école canadienne des sciences infirmières qui aura fait preuve d’un leadership exceptionnel et qui se sera engagé à la promotion de la cybersanté [[1]](#footnote-1)[1] dans l’enseignement des sciences infirmières. Le Prix consiste d’une bourse de 2 000 $ et sera décerné pendant les deux prochaines années lors de la rencontre du Conseil national de l’ACÉSI.

**Critères d’admissibilité**

Les propositions de candidature doivent démontrer l’ampleur du leadership et de l’engagement du candidat à intégrer efficacement le recours aux technologies de l’information et des communications, la gestion des renseignements et les connaissances et responsabilités réglementaires et professionnelles associées au matériel pédagogique. Le lauréat aura fait preuve d’une contribution exceptionnelle à la cybersanté en ce qui concerne les aspects suivants :

* Le développement/renouvellement du programme éducatif
* La création de programmes éducatifs innovateurs
* Le développement de la faculté
* Le développement des politiques habilitantes
* La promotion de tout autre mécanisme qui encourage l’incorporation de la cybersanté dans l’enseignement des sciences infirmières

**Reconnaissance**

Le lauréat sera reconnu de diverses façons, notamment par :

* L’octroi d’une bourse de 2 000 $
* Une reconnaissance nationale lors de la rencontre du Conseil de l’ACÉSI
* Une reconnaissance par le biais d’un communiqué de presse lié au programme de prix d’excellence et à la conférence

**Candidat admissible**

Tout membre d’une faculté d’une école canadienne des sciences infirmières peut être proposé comme candidat ou demander de participer à ce concours (c.-à-d. d’une faculté qui incorpore la cybersanté dans l’enseignement des sciences infirmières).

**Directives concernant la proposition de candidature**

Un exemplaire du formulaire de proposition de candidature et des documents à l’appui doit être transmis par courrier électronique d’ici le **5 octobre 2012** à Kristine Crosby à l’adresse : [kcrosby@casn.ca](mailto:kcrosby@casn.ca). Veuillez joindre les documents suivants à la proposition de candidature :

* Un CV à jour du candidat
* Le formulaire de proposition de candidature dûment rempli et
* Une lettre de recommandation pour la proposition de candidature du doyen et une seconde lettre de recommandation indiquant clairement les réalisations du candidat et les raisons motivant la proposition de sa candidature.

**Processus de sélection**

Les formulaires remplis seront évalués par un comité de sélection composé de représentants de l’ACÉSI-groupe de travail d’Inforoute Santé du Canada. Le comité n’examinera que les demandes dûment complétées.

Les présentateurs de candidat recevront un message électronique de confirmation dans les 72 heures suivant la soumission de leur demande. Si vous ne recevez pas de message de confirmation, veuillez communiquer avec Kristine Crosby à l’adresse : [kcrosby@casn.ca](mailto:kcrosby@casn.ca).

Le lauréat sera informé le **25 octobre 2012** au plus tard.

1. [1] D’une façon générale, la cybersanté désigne l’utilisation des technologies de l’information et des communications et d’autres innovations technologiques de façon à favoriser et améliorer les soins de santé. [↑](#footnote-ref-1)